



Cahiers
de recherches
médiévales et
humanistes

Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies
Recensions par année de publication | 2021

Lyon 1312. Rattacher la ville au Royaume ?, éd. Alexis Charansonnet, Jean-Louis Gaulin et Xavier Hélyary, 2020

Florentin Briffaz



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/crm/16659>

DOI: 10.4000/crm.16659

ISSN: 2273-0893

Publisher

Classiques Garnier

Electronic reference

Florentin Briffaz, "*Lyon 1312. Rattacher la ville au Royaume ?*", éd. Alexis Charansonnet, Jean-Louis Gaulin et Xavier Hélyary, 2020, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [Online], Reviews, Online since 08 March 2021, connection on 10 March 2021. URL: <http://journals.openedition.org/crm/16659> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/crm.16659>

This text was automatically generated on 10 March 2021.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Lyon 1312. Rattacher la ville au Royaume ?, éd. Alexis Charansonnet, Jean-Louis Gaulin et Xavier Hélyary, 2020

Florentin Briffaz

REFERENCES

Lyon 1312. Rattacher la ville au Royaume ?, éd. Alexis Charansonnet, Jean-Louis Gaulin et Xavier Hélyary, Lyon-Avignon, CIHAM-Éditions, (« Collection Mondes médiévaux », 3), 2020, 372 p.
ISBN 978-2-9568426-2-0

- 1 Depuis les travaux anciens de Bonnassieux¹, l'histoire complexe de Lyon et de son intégration au royaume de France méritait d'être remise sur le métier en analysant précisément le moment 1312, jalon marquant de la construction territoriale française mais dont la signification demeurerait trouble et dont la mémoire urbaine n'était guère vive. Il fallait pourtant le replacer dans le double cadre du jeu d'acteurs, entre Empire et Royaume, et d'une séquence débordant nécessairement en amont et en aval afin d'en saisir toute l'amplitude.
- 2 C'est désormais chose faite avec le présent volume qui reprend les actes d'un colloque tenu à l'occasion des 700 ans du fameux traité du 10 avril 1312 par lequel Pierre de Savoie, l'archevêque de Lyon jadis rebelle, transfère à Philippe le Bel la souveraineté sur la ville. Comment nommer pourtant l'événement ? C'est tout l'enjeu présenté dans l'introduction programmatique de Jean-Louis Gaulin (p. 7-18). Trois mots désignent le transfert de souveraineté suivant le point de vue que l'on adopte : « réunion », « rattachement » et « annexion ».

- 3 À la suite de l'introduction générale, 16 contributions sont réparties autour de trois grandes parties structurant l'ensemble : « l'année 1312 et son contexte », « une cité dans le royaume de Bourgogne et dans l'Empire (IX^e-XIII^e siècle) » et « Lyon, ville royale (XIV^e-XVI^e siècle) ». Le découpage chronologique permet de situer l'événement dans le temps long. Les articles entrent en écho et affinent les points de vue et les échelles d'analyse, à l'image des focales successives sur le grand bond en avant capétien, sans céder pour autant à une lecture téléologique.
- 4 Il faut dire que *Lyon 1312* est un objet historiographique bien identifié. Le présent ouvrage s'adosse à l'anthologie historique de la ville de Lyon², parue en 2015 et conçue par les mêmes auteurs. C'est dans ce vivier de sources, traduites et commentées, que les auteurs du présent volume puisent leurs exemples et leurs références.
- 5 Dès la première partie, les auteurs travaillent à la relecture des événements selon une chronologie courte centrée sur l'année 1312, en dialoguant avec leurs prédécesseurs pour mieux baliser leur parcours. Dans son portrait vivifiant de Lyon vers 1300 (p. 21-32), Jacques Rossiaud montre que les sources ont souvent été surinterprétées. Pour complaire au patronage politique, on a volontiers mis en scène un véritable *omphalos* rhodanien, en extrapolant les chiffres démographiques d'une ville en réalité « dépressionnaire » (p. 32).
- 6 À cette révision à la baisse, Elizabeth A. R. Brown oppose la réévaluation inverse quand il s'agit de mesurer l'action volontariste de Philippe le Bel et de ses légistes (p. 33-55). Les événements lyonnais révèlent cette politique aiguisée, bien au fait de la situation territoriale et de la géographie des confins. Sébastien Nadiras ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque « les grandes manœuvres » (p. 65) de Guillaume de Nogaret. Cependant, sa contribution très dense (p. 57-71) offre une lecture divergente, si l'on suit la logique de l'ouvrage, car elle s'écarte du temps long pour placer la focale sur une séquence courte, celle de 1307-1312, en s'attachant à la relecture des différentes strates documentaires des Philippines. Le moment décisif, selon lui, est à situer au printemps 1308 avec la promulgation de la Grande Philippine par Philippe le Bel qui impose les conditions de sa *superioritas* à Lyon tout en se montrant généreux à l'égard de l'Église de Lyon. L'acte royal de 1312 ne vise pas à l'annexion mais correspond bien à une volonté maximaliste de « reprendre ce qui avait été généreusement accordé cinq ans plus tôt à l'Église lyonnaise pour l'entraîner à souscrire à ce qu'on lui proposait » (p. 68).
- 7 Avec la contribution de Xavier Hélyary (p. 73-98), le lecteur quitte les dossiers de Guillaume de Nogaret et la rhétorique juridique pour aller sur le terrain militaire avec « l'Ost de Lyon » de 1310 qui vient facilement à bout de la résistance du prélat. Le principal enseignement de l'article et de l'ouvrage tout entier est ailleurs : la géographie administrative constitue le principal révélateur du changement politique de souveraineté. La création d'une sénéchaussée à Lyon dès 1313 constitue « le véritable coup de force » capétien pour reprendre l'expression de X. Hélyary (p. 95). C'est le signe selon lui d'une intégration définitive de Lyon et de ses habitants qui découvrent la fiscalité royale et qui doivent contribuer à l'aide aux quatre cas selon le vieux principe féodal.
- 8 On notera le soin méthodologique dont font preuve les auteurs, à l'image d'Armand Jamme qui fait une étude comparée et novatrice des deux couronnements lyonnais de Clément V en 1305 et de Jean XXII en 1316 (p. 113-136) ou d'Elisabeth Lalou qui restitue

toute la portée de l'assemblée générale de Lyon en mars 1312 en donnant chair à un dossier particulièrement fragmentaire (p. 99-111).

- 9 La deuxième grande partie de l'ouvrage, intitulée « Une cité dans le royaume de Bourgogne et dans l'Empire (IX^e-XIII^e siècle) », élargit l'enquête en amont, en centrant justement l'analyse sur les différents potentats laïques et ecclésiastiques qui encadrent la cité à ces époques antérieures. Les deux premiers articles de cette section fonctionnent en synergie chronologique. François Demotz réévalue la politique lyonnaise des rois de Bourgogne, alors même que la documentation est parcellaire (p. 139-163). Il prend pour objet d'étude les deux ministères de Burchard I de Lyon (frère du roi Conrad et archevêque de Lyon de 949 à 956) et de son neveu Burchard II de Lyon (979-1030/1031), suivant une « succession avunculaire ». La mainmise de la famille rodolphienne, via les cadets, sur Lyon et sa prestigieuse Église se rattache à un *Reichskirchensystem*, surtout au temps de Burchard II, véritable « Brunon de Cologne du royaume de Bourgogne » (p. 150) selon le modèle impérial bien connu.
- 10 Lyon n'est pourtant pas la seule cité d'importance dans le royaume de Bourgogne. Elle fonctionne en binôme avec Vienne, comme l'expose Nathanaël Nimmegeers (p. 165-179), suivant une histoire marquée du sceau de l'émulation et de l'influence réciproque de deux cités qui forment jusqu'au XII^e siècle « la capitale bipolaire du monde rhodanien » (p. 178).
- 11 Cette grande séquence est l'occasion ensuite de revenir sur un autre acteur régional de premier plan sur la scène lyonnaise aux XIII^e-XIV^e siècles : le comte de Savoie. Dans sa contribution (p. 217-229), Bruno Galland montre le tropisme lyonnais de la politique humbertienne depuis le principat de Thomas I^{er} (1189-1233). La Savoie constitue une menace potentielle pour le pouvoir capétien. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'interventionnisme du roi de France à Lyon et plus spécifiquement la férocité de la répression qui s'abat en 1310 sur Pierre, l'archevêque issu du lignage des Savoie. Une répression d'ailleurs menée *manu militari* par son propre neveu qui, comme l'évoquait Xavier Hélary, pouvait jouer double jeu et surtout faire office par la suite de médiateur.
- 12 Alexis Charansonnet intègre cette lecture à l'occasion de son vaste panorama géopolitique surplombant Lyon et faisant la part belle aux relations croisées entre l'empereur, le pape et le roi de France (p. 181-215). La puissance savoyarde s'observe en tant qu'acteur régional éminent et c'est le moine chroniqueur de Saint-Albans, Matthieu Paris, qui en rend le mieux compte.
- 13 La troisième et dernière partie du livre, « Lyon, ville royale (XIV^e-XVI^e siècle) », offre un dépassement chronologique et disciplinaire. Si elle tire son unité dans la périodisation, elle apparaît moins homogène mais très riche du point de vue thématique.
- 14 Lyon est associée aux grandes querelles du temps, à l'image de la question conciliaire. C'est ainsi que Fabrice Delivré étudie minutieusement un mémoire émanant du chapitre cathédral, rédigé vers juillet 1416 et adressé aux pères du concile de Constance afin de valider l'élection d'Amédée de Talaru (p. 233-252). Cette dimension internationale se retrouve dans d'autres champs, à l'occasion notamment de la défense argumentée des privilèges de ses foires qui attirent les marchands étrangers (contribution de Gisela Naegle, p. 269-291).
- 15 Car en définitive, c'est bel et bien la question de la ville comme frontière ouverte à d'autres espaces et clé du royaume qui constitue le fil rouge principal des contributions de cette dernière partie. Au temps du « royaume de Bourges » et de la lutte entre

Armagnacs et Bourguignons, Lyon demeure fidèle au dauphin Charles parce qu'elle est devenue, plus d'un siècle après le rattachement de 1312, « bonne française », selon la formule de Philippe Contamine (p. 267). Mais Lyon sait monnayer sa fidélité et en matière de fiscalité, elle sait user d'une « rhétorique misérabiliste » (p. 263). En écho à cette contribution, Léonard Dauphant analyse la forge identitaire lyonnaise (p. 325-344). Intégrée aux confins du royaume des quatre rivières, Lyon est une « ville-frontière marchande » (p. 333). En outre, à partir de Charles VIII et des guerres d'Italie, elle constitue la rampe de lancement vers ce nouveau monde, ce théâtre moderne des vieux idéaux chevaleresques. De fait, elle occupe une place de choix dans la hiérarchie urbaine des bonnes villes du royaume et constitue une troisième capitale pour les souverains au tournant des XV^e-XVI^e siècles, celle des « grands projets européens » et des « rêves d'avenir » (p. 344).

- 16 Ces relations privilégiées avec le roi de France s'observent également du point de vue emblématique. C'est là un des apports de l'ouvrage que de proposer une lecture de la fidélité politique par les images. Tania Lévy étudie précisément l'association des armes royales et de celles de Lyon (p. 293-308), par exemple sur la porte de Bourgneuf, et lors d'événements singuliers comme le sont les entrées royales, véritable mise en scène de loyauté. Comme le rapporte Marco Versiero (p. 309), c'est également lors d'un passage en 1515 de François I^{er}, auréolé de sa victoire à Marignan, qu'un automate en forme de lion, attribué à Léonard de Vinci, et installé par la communauté florentine, s'ouvre devant le monarque pour offrir le spectacle de fleurs de lys, symbolisant l'alliance entre Lyon, le roi et Florence.
- 17 Au total, *Lyon 1312* est un bel ouvrage, équilibré, très dense, fruit d'une aventure scientifique collective. Il offre une vision kaléidoscopique sur un événement complexe en multipliant les angles d'approches et en puisant aux sources avec une grande précision d'analyse. Qui plus est, il est agrémenté d'un index *nominum* et *locorum* fort utile.

NOTES

1. P. Bonnassieux, *De la réunion de Lyon à la France, étude historique d'après les documents originaux*, Lyon, Aimé Vingtrinier, 1874.
2. *Lyon, entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, éd. A. Charansonnet, J.-L. Gaulin, P. Mounier et S. Rau, Paris, Classiques Garnier (« Bibliothèque d'histoire médiévale », 14), 2015.